



Démolition programmée du parking Saint-Antoine.



## Promenade des Guinguettes

Evoquée autour de Rochetaillée-sur-Saône : une grande promenade linéaire qui s'appuierait sur le potentiel lié aux qualités paysagères du site et sur des éléments déjà présents comme les guinguettes, la halte nautique, l'écluse, le barrage de Couzon et la péniche de Voies Navigables de France (VNF). Le projet entend valoriser les activités et atouts du site et développer les usages nautiques de la rivière.

# 50

Le nombre de kilomètres du projet, soit toute l'emprise de la Saône sur le territoire du Grand Lyon. 14 communes et 5 arrondissements lyonnais sont ainsi concernés.

## Saône, soul and sun !

**DETENTE** Emblématique, le projet Rives de Saône poursuit la reconquête des fleuves lyonnais. Berges, quais et chemins de promenade du Val de Saône à la Confluence, en rive droite comme en rive gauche, sont concernés.

Encore à préciser mais affiché par Gérard Collomb comme l'un des projets phare du mandat, le réaménagement des rives de la Saône entend redonner à la rivière son caractère accueillant et convivial. Il s'agit de prendre en compte les spécificités architecturales et historiques de chaque quartier et village implanté le long de la Saône pour créer de nouveaux lieux de vie propices à la détente, aux modes doux, aux loisirs, à la culture, aux retrouvailles entre les Grands Lyonnais et leur rivière. Entre le Val de Saône et Vaise, un réaménagement et un embellissement globaux des quais et des espaces publics est programmé d'ici à 2014, vraisemblablement au-delà. Les grandes lignes du projet s'articulent autour de trois regards portés sur la rivière et ses usages : la Saône « cheminements », mettant l'accent sur les modes doux, la Saône « proximité », favorisant la création d'espaces au bord de l'eau et de bas-ports aménagés comme autant de petits parcs,

quais ou plages et enfin la Saône « centralité », permettant de développer de nouveaux espaces publics majeurs. Parmi les idées déjà avancées : valoriser la balme de la Fontanière et le quai Rousseau en une promenade paysagée et démolir l'actuel parking Saint-Antoine au profit d'un parking sous le quai permettant de retrouver le bas-port historique et de créer un espace public au cœur du site Unesco. Entre les ponts Bonaparte et de La Feuillée, il reliera la Saône à la Presqu'île et offrira un nouveau point de vue sur le Vieux Lyon et la colline de Fourvière. Situé face à l'île du Rontand, le front de Saône d'Albigny-sur-Saône et de Couzon-au-Mont-d'Or est quant à lui occupé par des activités diverses : zone industrielle au sud, ports de plaisance privés, accrobranche, restaurants, marina, halte fluviale, squares... Il a été identifié comme pôle potentiel dédié aux activités nautiques. ■

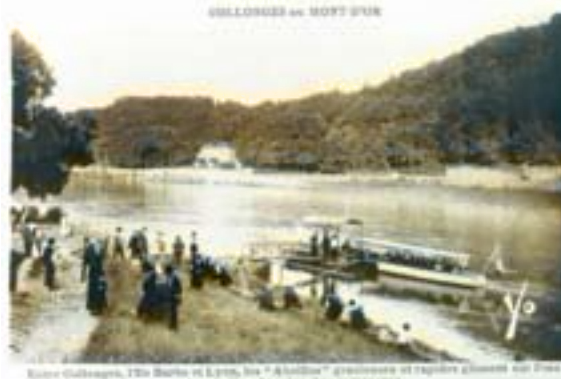


## Ile Roy : ludique et pédagogique

Un projet d'île-école sur les thèmes de l'environnement et de l'écologie est envisagé sur l'île Roy. Il pourrait être inscrit dans le projet-nature du Val de Saône, mené en collaboration entre le Département du Rhône, les communes de Collonges-au-Mont d'Or et Fontaines-sur-Saône et le Grand Lyon. Le Département a classé l'île en espace naturel sensible.

## Un peu d'histoire...

Rivière au courant calme, agréable à vivre, la Saône, au fil de son histoire, a souvent constitué un trait d'union naturel entre la rive droite, cœur historique de la ville, et la rive gauche où s'établissent ateliers, entrepôts et pêcheurs. Depuis les fortes crues de 1840 et 1856, les quais de Saône sont bordés de hautes digues et de larges bas-ports ponctuels séparant la rivière des quartiers riverains. Dans les années 1900, les Lyonnais embarquaient en masse à bord des bateaux-mouches (une invention lyonnaise, rappelons-le) pour des journées de détente et de baignade sur la Saône. Aujourd'hui, une nouvelle ère débute pour que les Grands Lyonnais renouent avec leur rivière.



Dans les années 1900, les Lyonnais embarquaient en masse à bord des bateaux-mouches de la Compagnie des Abeilles pour des journées de détente et de baignade sur la Saône.

## Carré de soie : tous au pôle !

**INAUGURATION** Le pôle commercial et de loisirs Carré de soie ouvre ses portes. Après deux ans de travaux, les Grands Lyonnais vont s'approprier cet emblématique lieu de vie et de détente.

**Q**uartier du Carré de Soie, mercredi 1<sup>er</sup> avril à 10 heures, les 35 boutiques et 8 grandes enseignes, dont Maison de la Déco, H&M, Jardiland, Go Sport ou encore Planète Saturn, accueilleront leurs premiers clients. L'avant-veille, l'inauguration du pôle commercial et de loisirs officialisera la naissance d'un nouveau lieu de vie dans le Grand Lyon. Un jeu-concours et des animations seront organisés pour marquer ce jour d'ouverture.

Sous la conduite du groupe Altarea - premier créateur français de centres commerciaux au cœur des villes - l'originalité de cet équipement s'affirme dans l'alliage d'une vaste zone commerciale et de nombreux espaces de loisirs.

Côté consommation, les moyennes surfaces et boutiques spécialisées proposent 40 000 m<sup>2</sup> dédiés aux produits de décoration, d'équipement de la personne, de culture, de bricolage et jardinage et de sport. Après leurs emplettes, les visiteurs pourront profiter des restaurants et du multiplexe cinéma Pathé (15 salles), ainsi que des loisirs extérieurs destinés à toute la famille sur les sept hectares du cœur de l'hippodrome devenu un immense terrain de jeux. En accès libre : une aire de



*Ouverture le 1<sup>er</sup> avril du pôle commercial et de loisirs.*

jeux pour enfants, des terrains de boules et de volley-ball, ainsi qu'un skate parc révolutionnaire et un poney-club, gérés par l'UCPA. Enfin, en cours de réhabilitation, les berges du canal de Jonage seront dotées d'un centre de découverte des milieux aquatiques.

L'ouverture du pôle commercial et de loisirs constitue un élément moteur du projet urbain du Carré de Soie qui prévoit, dès 2015, de nombreux logements et activités supplémentaires sur ce territoire de 500 hectares. Son aménagement s'étalera sur près d'une génération et devrait être achevé en 2030. ■

**40 000 m<sup>2</sup>**  
de commerces et

**20 000 m<sup>2</sup>**  
de loisirs constituent le Pôle commercial et de loisirs Carré de Soie. Les prochaines surfaces construites dans le quartier seront consacrées aux immeubles de bureaux et logements.

### Le projet continue...

Prochaine étape : l'aménagement des secteurs Tase et Yoplaît, à proximité du pôle multimodal de transports en commun. Suite à la réunion publique du 20 janvier dernier, une première phase de concertation s'organise jusqu'en mai autour d'ateliers. Les participants apportent idées et pistes sur les questions de déplacements, d'équipements publics ou encore d'environnement. Ces deux sites associeront logements, bureaux et commerces de proximité ; les orientations retenues seront présentées à l'automne 2009 et les premiers travaux devraient être lancés courant 2012.



▶▶ Même si je ne suis pas fan des concentrations de commerces, je trouve très bien que l'on amène de l'activité sur la zone de Vaulx... Cependant, ce pôle est plus facile d'accès par le métro ou le tramway que pour les Vaudais qui se déplacent à pied ou en vélo ».

**Philippe B.**  
32 ans, graphiste



▶▶ Je travaille ici depuis deux ans et, même si ce n'est pas pratique au quotidien à cause des travaux, j'attendais avec impatience l'ouverture du centre. Ce sera sympa d'avoir de nouvelles options pour déjeuner et faire ses courses ».

**Irina D.**  
27 ans, ingénieur



▶▶ Je me balade souvent dans le secteur et je pense que la reconversion des zones industrielles et des friches est intéressante, de même que le renouvellement de l'hippodrome, ça apporte de la valeur ajoutée ».

**Michel D.**  
74 ans, retraité



▶▶ J'habite dans ce quartier depuis plus de 30 ans et je n'aurai jamais cru que ça puisse changer à ce point ! L'ouverture des magasins, la proximité du métro et du tramway... ça bouge et j'en suis très contente ».

**Françoise C.**  
53 ans, adjoint technique



▶▶ Cet endroit va être un lieu de rendez-vous et de bon temps, notre nouveau territoire en fait. Cela va nous éviter d'aller jusqu'en ville ; il manquait vraiment quelque chose dans le coin... ».

**Hakim A.**  
17 ans

# Canal de Jonage : les berges en question

**EXPRESSION** Le projet d'aménagement des berges du canal de Jonage se concrétise. Orientée sur les thématiques de l'eau et de l'environnement, l'enquête publique est ouverte à tous.

**D**epuis le 2 mars, et jusqu'au 2 avril, les discussions autour de l'opération d'aménagement des berges du canal de Jonage vont bon train.

Durant cette période d'enquête publique, des permanences se déroulent sur les communes de Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu et Jonage. Le dossier et les registres sont également consultables dans ces trois mairies, ainsi qu'à la Communauté urbaine de Lyon ; (les personnes qui le souhaitent pouvant aussi prendre connaissance du dossier dans les mairies de Villeurbanne, Meyzieu et Jons).

La spécificité de cette enquête publique est de se dérouler simultanément dans le cadre de la procédure de la loi sur l'eau - qui implique la reconquête de la qualité de l'eau

et l'adéquation entre ressources et besoins dans une perspective de développement durable - et de la loi Bouchardeau relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

Si tout se déroule bien, le début des travaux est prévu pour début 2010. Les 40 km de berges du canal seront équipés de pistes cyclables, de zones de détente, de loisirs et d'espaces d'information. La création de ces liaisons douces constitue le premier maillon du projet de l'Anneau Bleu, qui a pour vocation la revitalisation des 3 000 hectares du secteur Rhône amont.

En parallèle, EDF a réalisé en mars des travaux préventifs destinés à sécuriser la digue qui ont nécessité d'abattre les arbres responsables de son érosion. ■



Les 40 km de berges du canal seront équipés de pistes cyclables.



Lancement des travaux des berges fin 2009.



© Gilles Michallet / Ville de Villeurbanne

## Villeurbanne imagine ses Gratte-ciel

Le 26 février dernier, habitants, élus, architectes, urbanistes, enseignants, techniciens et commerçants ont pris part à la réunion publique consacrée au Gratte-ciel nord. C'est le lancement de 18 mois de participation citoyenne pour donner corps à cet ambitieux projet d'extension et de renforcement du centre-

ville de Villeurbanne. Au cours des prochains ateliers thématiques, les participants vont pouvoir « penser la ville de demain ». Puis, dès le second semestre, grâce à ce travail et sous la houlette des urbanistes, un projet urbain détaillant des propositions plus concrètes sera établi.

## La Confluence : l'après-marché de gros

Les grossistes qui occupaient les 17 hectares du marché de gros de Perrache ont investi le nouveau pôle agroalimentaire de Corbas en janvier. Construit dans les années 60, le site du 2<sup>e</sup> arrondissement a été

définitivement déclassé. Si sa démolition est programmée dès 2009, le bâtiment administratif et les plus belles halles seront conservés. Le site est promis à un bel avenir. Dès 2010, l'Hôtel de la Région Rhône-Alpes s'étendra le long du cours Charlemagne. La rue Montrochet sera alors prolongée jusqu'au quai Perrache. Enfin, l'aménagement de l'ensemble en quartier de centre-ville sera engagé à partir de 2011. Mis en place depuis mai 2008, un système de concertation interactif invite les habitants à donner leur avis et leurs attentes. Deux chargées de concertation accueillent également le public à la

Maison de la Confluence pour expliquer les enjeux du projet.

[www.laconfluenceonendiscute.fr](http://www.laconfluenceonendiscute.fr)  
Du mercredi au samedi, de 14h à 18h30, Maison de la Confluence, 102 cours Charlemagne, Lyon 2<sup>e</sup>.

La démolition de l'ancien marché-gare est programmée.

